



## **Palestine occupée : les mineurs arrêtés par les troupes d'occupation subissent violences et mauvais traitements**

**Lina Alsaafin** – Mohammed, 14 ans, était avec ses amis à cheval dans un parc de la vieille ville de Jérusalem lorsque le Yassam, une unité de patrouille spéciale de la police israélienne, est arrivé sur les lieux.

Des grenades sonores ont été tirées sur les adolescents. L'une a atterri près des pieds de Mohammed. Il a ramassé une pierre et l'a jetée dans la direction de la fameuse police anti-émeute, dont la force excessive contre les Palestiniens est hélas trop connue.

À l'insu de Mohammed, Yassam l'avait surveillé et avait également pris des photos. Plus tard, sur le chemin du retour, le garçon a été enlevé par les forces israéliennes d'occupation dans la rue Saladin. Il a été menotté, emmené dans un centre d'interrogatoire et interrogé sans la présence d'un avocat ou de ses parents.

Il ne savait pas alors, à la mi-septembre 2016, que son épreuve à travers le système judiciaire militaire israélien venait de commencer.

« Ils m'ont appelée après qu'il ait été interrogé », a déclaré Salwa, la mère de Mohammed, à Al Jazeera.

« Il a passé la nuit en prison et devait comparaître devant le tribunal le lendemain. Il a été emprisonné pendant deux semaines supplémentaires et au cours de cette période, il a comparu devant le tribunal quatre ou cinq fois ».

Plus d'un an plus tard, Mohammed est toujours en résidence surveillée.

Il fait partie des centaines de mineurs palestiniens dans les territoires occupés qui sont **arrêtés chaque année** par Israël. L'accusation la plus répandue contre eux est celle de jets de pierres, ce qui, selon la loi militaire israélienne, peut entraîner une peine d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à 20 ans.

### **« Une politique claire et simple »**

Un **nouveau rapport** publié mercredi par les groupes israéliens de défense des droits de l'homme HaMoked et B'tselem, détaille les violations commises par les forces israéliennes contre les mineurs palestiniens.

L'étude, intitulée « Sans protection : la détention d'adolescents palestiniens à Jérusalem-Est », comprend 60 récits recueillis auprès d'adolescents palestiniens qui ont été arrêtés par Israël entre mai 2015 et octobre 2016.

« Ce dont nous parlons, ce ne sont pas de quelques rares interrogateurs ou gardiens de prison qui défient les règlements », dit le rapport.

« Il s'agit plutôt d'une politique claire et simple suivie par les différentes autorités: la police qui procède aux arrestations, l'IPS (Service pénitentiaire israélien) qui maintient les garçons incarcérés dans des conditions difficiles et enfin, les tribunaux, où les juges renouvellent automatiquement la détention provisoire des garçons. »

Selon le rapport, un tel comportement est le « principal mode de conduite adopté par l'État d'Israël pour traiter les jeunes garçons soupçonnés de jeter des pierres ».

Il dit que l'abus comprend l'interrogatoire illégal d'un mineur sans la présence de son tuteur ou de son avocat, le fait de ne pas être informé de son droit de garder le silence et de ne pas être informé de son droit à l'assistance d'un avocat.

En outre, la loi israélienne interdit les interrogatoires de nuit, mais 91% des mineurs interrogés à l'occasion de ce reportage ont déclaré avoir été arrêtés la nuit, alors que la plupart d'entre eux dormaient déjà ou étaient au lit.

Le rapport indique également que, malgré le fait que les contraintes physiques sur les mineurs ne devraient être utilisées que dans des cas exceptionnels et cesser aussi rapidement que possible, huit personnes interrogées sur dix ont déclaré avoir été menottées lors de leur arrestation, 70% de plus ont été maintenus sous l'état de contrainte physique lors des séances d'interrogatoire.

Les autorités israéliennes, cependant, ont réussi à fuir leur responsabilité en raison de leur prudence à s'assurer que les pratiques restent techniquement dans les limites des dispositions légales, ont indiqué les groupes.

Par exemple, profitant des failles de la législation israélienne autorisant l'usage de la violence lors des interrogatoires, les policiers peuvent physiquement et émotionnellement blesser des mineurs, ce qui, selon l'étude conjointe, amènent ceux-ci le plus souvent à signer des aveux.

Quatre-vingt pour cent de ces aveux étaient en hébreu, une langue que les mineurs ne comprenaient pas, selon les groupes de défense.

La politique israélienne, indique le rapport, permet aux autorités de « continuer à maltraiter les mineurs palestiniens tout en enveloppant dans un voile de légalité un abus systématique et bien documenté des droits humains fondamentaux de centaines de mineurs ... et pendant des décennies ».

Des organisations internationales, dont l'UNICEF, ont également souligné dans le passé les mauvais traitements infligés à des mineurs palestiniens détenus par des militaires israéliens, qu'ils qualifiaient de mauvais traitements « généralisés, systématiques et institutionnalisés ».

### « Ils l'ont étouffé »

Au début de l'assignation à résidence de Mahomet, sa mère a déclaré que les forces israéliennes envahissaient sa maison plusieurs fois par jour pour vérifier s'il était à l'intérieur ou non. À une occasion, ils l'ont arrêté parce qu'il se tenait sur le seuil de la maison, et sa famille a dû payer 10 000 shekels (2850 dollars) d'amende pour le libérer de prison.

Après avoir été confiné chez lui pendant un an, Mohammed a été autorisé le mois dernier par les autorités israéliennes à retourner à l'école.

Cependant, il a depuis été arrêté six fois et emmené dans un centre d'interrogatoire. Parfois, il était obligé d'y passer la nuit.

« Il est déprimé et ne veut plus aller à l'école », a déclaré Salwa. « Sa prochaine comparution est le 15 novembre, et il craint que son assignation à résidence ne soit prolongée une fois de plus. »

Mais avec sa punition de 12 mois déjà prolongée, Salwa dit que son fils souhaite purger une peine de prison afin qu'il puisse être libéré de sa peine.

« Il supplie l'avocat d'être emmené en prison juste pour que toute l'épreuve soit terminée et que son assignation à résidence ne soit pas prolongée à chaque fois », a-t-elle dit. « Ils l'ont étouffé à l'intérieur de la maison. »

### Escalade dans les arrestations d'enfants

Selon le groupe de défense des droits des Palestiniens prisonniers [Addameer](#), plus de 12 000 enfants palestiniens ont été arrêtés par Israël depuis 2000. En août 2017, il y avait 331 mineurs palestiniens dans les prisons israéliennes.

Radi Darwish, un avocat d'Addameer, a déclaré à Al Jazeera que le nombre d'arrestations d'enfants fluctue en fonction de la réalité politique à Jérusalem.

« Par exemple, lors des manifestations en défense de la mosquée al-Aqsa de l'été dernier, il y a eu une augmentation significative du nombre d'enfants arrêtés par les forces israéliennes », a-t-il dit.

« En général, cette année a vu une augmentation des arrestations d'enfants. »

Zakaria Odeh, de la [Coalition civique pour les droits des Palestiniens](#) à Jérusalem, a confirmé les faits.

« Il y a eu une escalade dans le ciblage des enfants et leur arrestation dans la majorité des quartiers palestiniens de Jérusalem, en particulier à Silwan, Ras al-Amoud, Issawiyeh et Shuafat », a-t-il dit.

« L'arrestation des enfants est une forme de pression exercée sur les familles qui, à son tour, fait partie de la politique israélienne visant à rendre la vie insupportable pour les habitants de Jérusalem », a ajouté Odeh.

Selon lui, dans des endroits comme Silwan et Ras al-Amoud où les mineurs sont arrêtés presque tous les jours, des campagnes de sensibilisation sont impératives pour que les familles sachent comment se conduire dans le cas où leurs enfants seraient arrêtés.

« Les organisations de défense comme [Save the Children](#) organisent des ateliers pour les parents et les enfants sur leurs droits, les informant de ce qu'ils peuvent faire en cas d'arrestation et d'interrogatoire », a-t-il dit.

Darwish a déclaré qu'Addameer a lancé une campagne « Connaissez vos droits » qui circule dans les écoles pour informer les élèves et les parents de leurs droits lors des interrogatoires.

« La campagne comprend également des tentatives de poursuivre l'éducation des enfants en résidence surveillée afin qu'ils ne ratent pas une année scolaire », a-t-il déclaré.



\* **Linah Alsaafin**, diplômée de l'université de Birzeit en Cisjordanie, est née à Cardiff au pays de Galles et a été élevée en Angleterre, aux États-Unis et en Palestine. Jeune palestinienne, elle écrit pour plusieurs médias palestiniens et arabes - Twitter : [@LinahAlsaafin](#)  
25 octobre 2017 - [Al-Jazeera](#) - Traduction : [Chronique de Palestine](#)